



Versement d'indemnités suite à un décès accidentel

Par **1marie7**, le **03/01/2010** à **22:18**

Bonjour,
cela fait deux ans qu'une décision de justice a été prononcée suite à un la mort de mon frère causée accidentellement par une tierce personne qui a été reconnue coupable. L'assurance de cette personne doit nous verser une certaine somme d'argent et depuis deux ans rien. Comment procéder pour obtenir rapidement les sommes dues. L'avocat n'a pas l'air de faire accélérer les choses. Merci